

Documentaliste à l'Institut d'Europe de l'Est de la Libre Université de Berlin, auteur d'ouvrages qui font référence sur les Arméniens, le docteur

RECONNAISSANCE : LA DEMISSION

du génocide des Arméniens. Elle vient d'être élue présidente de l'AGA (Groupe de Travail pour la Renaissance). Rencontre avec une femme



Tessa Hofmann

Nouvelles d'Arménie Magazine : *A l'instar du Parlement européen, de la France ou de la Suisse, pensez-vous que l'Allemagne va finir par reconnaître le génocide arménien ?* **Tessa Hofmann :** Depuis 1965, quatorze législateurs nationaux, à commencer par l'Uruguay, et des organisations politiques internationales comme les Nations Unies ou le Parlement européen, ont reconnu que le génocide arménien était un fait historique au sens défini par la convention des génocides de l'ONU. C'est à la fois impressionnant et un peu désespérant si on tient compte du temps qui a été nécessaire pour obtenir ces décisions. En Allemagne, depuis 1995 trois initiatives ont été présentées au Parlement qui toutes portaient sur le génocide des Arméniens et d'autres ethnies chrétiennes comme les Arméniens, les Assyriens et les Grecs d'Asie Mineure. Seule la troisième est parvenue jusqu'à la Commission des pétitions du Bundestag. C'était le 13 avril 2000. Un an plus tard, le 4 avril 2001, elle rend ses conclusions : elle comprend la demande des pétitionnaires mais déconseille toute résolution parlementaire. Ce qui ne signifie pas pour autant que les 16 000 signataires sont définitivement déboutés. Le législateur alle-

mand charge en effet la commission des Affaires étrangères du Parlement d'informer la partie turque qu'il a été saisi de demandes en masse visant à obtenir une reconnaissance du génocide.

Des conversations bilatérales entre des secrétaires d'Etat allemand et turc ont lieu à Ankara sur ce sujet. C'est à ce moment que l'existence du CRAT, créé dans le plus grand secret, est rendue publique. On apprendra ensuite que cette annonce a eu un effet négatif sur le processus engagé. Bien que dissoute six mois plus

tard, cette Commission de Réconciliation arméno-turque aura tout de même servi de prétexte pour rejeter notre initiative taxée du coup de « *superflue* »...

NAM : *Mais pourquoi le gouvernement et le législateur allemands ont-ils autant de mal à reconnaître ce crime ?*

T. H : Sans doute pour les raisons suivantes : Le travail sur le passé et les réparations matérielles imposées après les crimes de l'Allemagne hitlérienne semblent avoir épuisé la capacité et la volonté de beaucoup d'Allemands de faire « *un travail de deuil* ». Les événements génocidaires antérieurs sont ignorés même lorsqu'ils ont un lien direct avec le pays. Ceci vaut d'abord pour ce que des chercheurs sérieux qualifient également de génocide : les crimes commis en Namibie, au sud-ouest de l'Afrique, à l'époque du colonialisme allemand. Lors de ce premier génocide du XX^{ème} siècle, 60 000 des 80 000 membres de la tribu Herero et 10 000 des 20 000 Nama ont trouvé la mort lors de massacres, dans des camps de concentration ou bien dans les régions désertiques où stationnaient les troupes allemandes. Ces méthodes rappellent énormément le génocide des Arméniens. Cent ans sont passés sans que l'Allemagne ne se soit officielle-

ment excusée auprès des descendants des rescapés. D'après le bureau des Affaires étrangères, on évite ainsi les demandes de réparations. Cependant, une organisation de Hereros vient de porter plainte contre notre gouvernement ainsi que contre une entreprise allemande implantée aux Etats-Unis. Elle leur réclame des dommages s'élevant à deux milliards de dollars US.

NAM : *Donc pour les Arméniens la situation serait encore plus inextricable...*

T. H : L'Allemagne n'est ni l'instigatrice ni la complice du génocide des Arméniens. Mais elle a sans problème accepté aussi bien la destruction des chrétiens de l'empire, c'est-à-dire des Arméniens, comme leur utilisation par milliers pour des travaux forcés : la construction de la ligne de chemin de fer Berlin-Bagdad. Le refus actuel d'appeler le génocide par son nom peut donc s'expliquer par la peur de devoir procéder à de nouveaux dédommagements financiers. Au moment de la signature de la pétition, le social-démocrate qui était à l'époque Président de la commission des Affaires étrangères du Bundestag, Ulrich Klose, nous avait confié : *aucun Etat, à part les USA, ne peut pousser la Turquie à reconnaître le génocide. L'Allemagne n'a pas cette influence.* Quant à Klose, il refusait que le Parlement débattre d'événements historiques. Apparemment, cette attitude reste très répandue parmi les députés. Donc, pour en revenir à votre première question : l'Allemagne sera sans doute l'avant-dernier pays à reconnaître officiellement le génocide des Arméniens. Mais à la différence des années 80, aucun élu ne semble plus remettre en cause l'existence de ce crime d'état.

NAM : *De quels moyens dispose la communauté arménienne d'Allemagne pour se faire entendre ?*

T. H : Fondamentalement des mêmes leviers que les autres minorités. Toute la question est de savoir si elle les utilise de manière efficace et active. Cette communauté est très petite - de



30 000 à 40 000 personnes -, relativement jeune et hétérogène d point de vue du pays d'origine. Etudiants ou demandeurs d'asile venant d'Arménie, émigrants c Turquie, d'Iran ou du Liban, ont des origines et des expé-

riences tellement différentes qu'il est difficile de les souder. Il n'existe pas non plus vraiment d'organisation fédératrice comme c'est le cas en France. Lors de la circulation de la pétition en 2000-2001 les Arméniens se sont comportés de façon très passive, excepté une poignée de quelques personnes. Les deux tiers des signataires sont turcs ou kurdes et possèdent la citoyenneté turque. Juste derrière viennent les chrétiens syriens orthodoxes, puis les Allemands.

NAM : *Quelle est la position d'Allemagne dans le débat sur l'entrée de la Turquie. Et comment les différents partis se positionnent-ils ?* **T. H :** L'actuel gouvernement Schröder est dans l'ensemble favorable à l'adhésion de la Turquie qu'il juge de façon asse-

Tessa Hofmann se bat depuis plus de trente ans pour une reconnaissance

ALLEMANDE

qui connaît parfaitement la communauté arménienne d'Allemagne.



« Nous devons éduquer et susciter des mentalités », selon Tessa Hofmann

peu critique. Ainsi, il espère bénéficier des voix des 500 000 votants environ d'origine turque en Allemagne. En effet, d'après un sondage, 60 % envisagent de donner leur bulletin au SPD et seulement 12 % aux conservateurs de la CDU-CSU. Il n'est donc pas étonnant que les chrétiens démocrates se montrent plus sceptiques sur cette entrée, d'autant que dans cette décision entrent des considérations de politique intérieure. Mais la position des différents partis sur cette question ne recoupe pas forcément leur point de vue sur celle de la reconnaissance du génocide. Le sujet a des partisans et surtout des opposants dans tous les groupes représentés au Parlement. Y compris chez les socialistes qui, par le passé, étaient nos plus fervents alliés. Mais c'est la position des Verts que j'ai trouvée la plus pitoyable. Claudia Roth, une des dirigeantes, aujourd'hui chargée des questions de droits de l'homme et d'aide humanitaire au ministère des Affaires étrangères, a été obligé en 2001 un militant d'origine iranienne à retirer une proposi-

tion sur le génocide des Arméniens au motif qu'elle n'était pas opportune.

NAM : Dans ce contexte, le retrait de Gerhard Schröder à la tête du SPD peut-il changer la donne ?

T. H : Pas vraiment. Il s'agit plutôt d'un problème structurel. Les socialistes et les chrétiens démocrates sont « au service » de différents groupes d'électeurs. Je ne crois pas non plus qu'un changement de gouvernement au profit de la CDU-CSU augmenterait automatiquement les chances de voir le génocide reconnu. Car un parti dans l'opposition se comporte différemment lorsqu'il est au pouvoir. Et les relations de l'Allemagne avec la Turquie, tout comme la présence en RFA de plus de deux millions d'habitants venant de Turquie, restent une constante dans la politique.

NAM : Vous avez été élue présidente de l'AGA (Groupe de Travail pour la Reconnaissance). Quels buts cette association

poursuit-elle ?

T. H : L'AGA a été créé en 1999 à partir de la fusion de quatre organisations. Trois d'entre elles concentraient leur travail depuis des décennies sur la reconnaissance du génocide des Arméniens. J'ai coordonné avec Gerayer Koutcharian, pour l'AGA, la circulation de la pétition. A l'été 2003, nous nous sommes réorganisés et sommes devenus : Groupe de Travail pour la Reconnaissance du génocide et pour l'entente entre les peuples. Car nous pensons que de bonnes relations de voisinage ne sont possibles que si le pays qui a commis un génocide est prêt à faire un travail d'autocritique. Ceci vaut aussi pour l'entrée de la Turquie. L'Europe n'a pas forcément besoin d'être définie géographiquement, elle doit d'abord être perçue comme une communauté de valeurs. Parmi lesquelles on trouve la capacité à travailler sur son histoire nationale, y compris sur les aspects criminels. De même que l'on demande aux Etats européens de faire face à leur passé colonial, on doit exiger de la Turquie qu'elle condamne en tant que génocide cet énorme crime qui s'est déroulé au moment où elle a transformé son empire multiethnique et multireligieux en une « Turquie des Turcs » monoethnique. L'AGA entend agir pour contribuer à la prévention des génocides. Les Etats qui, à l'instar de la Turquie, nient les crimes du passé, les relativisent ou les justifient poursuivent le génocide. Car la négation d'un génocide fait partie intégrante du crime, c'est son étape ultime. Or on n'a pas seulement nié les crimes commis à rencontre des 3,5 millions de chrétiens durant la transformation de l'empire ottoman en une république turque, on a également perpétué la douleur des victimes et incité de potentiels génocides à reproduire ce qui a été fait.

NAM : Comment organisez-vous votre lutte ?

T. H : Nous collaborons avec des organisations à l'étranger comme la société Suisse-Arménie ou le Committee for the Recognition of the Armenian Genocide. Compte tenu du nombre réduit d'Arméniens en Allemagne et de la faiblesse de leur structure, il faut s'appuyer essentiellement sur des organisations de droits de l'homme non-arméniennes ou sur des associations qui regroupent d'autres victimes de l'empire ottoman. La collaboration et la solidarité vont pour nous de soi. Nous refusons fondamentalement l'exclusivité des demandes de recon-

naissance ou toute tentative de hiérarchisation parmi les groupes de victimes. Nous nous attachons à ne pas devenir un lobby arménien mais plutôt une organisation de droits de l'homme ouverte à ceux et celles qui travaillent sur la base de la Convention relative au génocide des Nations Unies. Nous voulons travailler avec tous les groupes de droits de l'homme en Turquie ou en diaspora turque.

NAM : Concrètement, que comptez-vous faire pour faire avancer vos revendications ?

T. H : Notre travail ne consiste pas à convaincre la grande majorité d'un Parlement désintéressé, voire opposé, à la reconnaissance du génocide des Arméniens de revoir sa position. Pour apporter une véritable contribution à la lutte contre le crime, nous devons éduquer et susciter un changement des mentalités. Différents groupes travaillent sur le sujet. A l'Allemande de souche, il faut expliquer que le génocide des Arméniens est plusieurs fois relié à sa propre histoire nationale. L'Allemagne porte une responsabilité face aux deux minorités qui vivent sur son sol, l'arménienne et la turque. Nous attendons par exemple que des initiatives aidant la diaspora turque ou turcophone à travailler sur cette question soient soutenues par l'Allemagne et par l'Europe. Il est honteux que jusqu'à présent le RFA ait abandonné toute mission dans ce domaine. Dans les livres scolaires qui sont lus par des milliers d'adolescents turcs il n'y a rien sur le génocide perpétré durant la première guerre mondiale. De même, nos homologues turcs défenseurs des droits de l'homme n'obtiennent aucune subvention ou soutien pour leurs projets touchant à l'éducation en matière de génocide. C'est aussi une démission de l'Europe. Celui qui encourage les ONG turques, qui contribuent à la reconnaissance du génocide, fait avancer la démocratisation de la Turquie. A l'inverse quiconque finance le ministère turc de l'Education, participe à la réimpression de manuels scolaires dans lesquels les Arméniens, les Syriens-Orthodoxes et les Grecs pontiques sont désignés comme des « espions », des « traîtres », des « barbares » et les églises et les synagogues comme des « communautés nuisibles ». Au niveau parlementaire, nous voulons reprendre là où nous nous étions arrêtés en 2001. A cause du CRAT.

Propos recueillis par
Marie-Aude Panossian
et Ara Toranian